

Formation Professionnelle ANNECY 2020/2021

l'École
de la VOIX
Odile Wieder

page 4



**FORMATION
DE FORMATRICE,
FORMATEUR
EN EXPRESSION
VOCALE**

ANNECY 2020/2021
du 13 janvier 2020 au 5 décembre 2021
Formation professionnelle certifiante
17 sessions de 2 à 5 jours
pendant 2 ans (68 jours)



page 23

**FORMATION
VOCALE
VOIX PARLÉE
VOIX CHANTÉE**

ANNECY 2019/2020
du 7 décembre 2019 au 5 avril 2020
Un cycle de 5 week-ends (10 jours)
animé par ODILE WIEDER





Bienvenue à l'Ecole de la Voix ! Le chant, la parole, l'écoute : des outils professionnels, artistiques et thérapeutiques.

Plus que jamais, l'Expression vocale, qu'elle soit parlée ou chantée est au coeur des nécessités sociales et professionnelles de notre société. Toucher à la voix dans l'oralité, la parole, la musique et le chant, c'est entrer dans la complexité et le sensible. Aussi j'ai conçu deux formations professionnelles qui vous permettront de vous ouvrir à toutes les dimensions du travail de la Voix.

- La 1^{ère} "**Former de futurs formateurs**" : Une formation de formateur en Expression vocale qui commence sa 6^{ème} promotion le 13 janvier 2020, et qui se déroule sur deux années, et pour laquelle j'ai conçu un programme complet et diversifié qui réunit les meilleurs intervenants spécialisés dans toutes les dimensions de la voix parlée et chantée.
- La 2^{ème} "**Se former soi-même**" : Une formation vocale qui est ouverte à toute personne qui souhaite mieux connaître, utiliser, poser, explorer, accorder sa voix. Elle se déroule sur un cycle de 5 week-ends de décembre 2019 à avril 2020. J'anime cette formation. Mon enseignement est le fruit de mes recherches et de mon expérience de professionnelle de la voix depuis plus de 35 années.

Je suis d'ores et déjà ravie de vous accueillir dans l'une ou l'autre de ces formations.

Odile Wieder

Conceptrice, Formatrice et Directrice de la formation



"Nous nous inscrivons dans une démarche résolument humaniste, afin de donner sens et valeurs à vos missions professionnelles. Nous remercions les promotions qui au fil des années nous font confiance dans leur démarche de reconversion et de professionnalisation, mais aussi à tous les professionnels des secteurs artistiques, sociaux, éducatifs et culturels qui se forment à l'Ecole de la Voix pour acquérir de nouvelles compétences."

Toute l'équipe de l'Ecole de la Voix



FORMATION DE FORMATRICE, FORMATEUR EN EXPRESSION VOCALE

ANNECY 2020/2021
du 13 janvier 2020 au 5 décembre 2021
Formation professionnelle certifiante

La 6^{ème} promotion de L'Ecole de la Voix aura lieu à ANNECY DU 13 janvier 2020 AU 5 décembre 2021. Elle se déroulera sur 2 ans en 17 sessions de 2 à 5 jours. (68 jours)

SIX POINTS CLES D'UNE DÉMARCHE GLOBALE ET UNIQUE

- 1 Des méthodes pédagogiques novatrices et validées : Psychophonie, Art de L'écoute (Méthode François Louche), Roy Hart théâtre, Technesthésie, méthodes Feldenkrais et Blandine Calais Germain...
- 2 Des outils techniques et pédagogiques diversifiés : La Physiologie de la voix, La pédagogie du rythme, Yoga du son, le revers de la voix à l'épreuve de la psychanalyse, se former à la relation d'aide, animer un atelier vocal ou un chœur, la Voix dans les musiques actuelles, la prise de parole en public...
- 3 Une équipe de 14 intervenants hautement qualifiés : Céline Lambre, Isabelle Zermatten, Bernard Roubeau, Annie Paris Durieux, Marianne Le tron, Denis Fargeot, Claire Gillie, Laurent Kraif, François Valade, Syvie Rouvière, Christelle Carlier, David Goldsworthy, Jean-Christophe Briant, Odile Wieder.
- 4 Une formation certifiante et professionnelle : Diplôme privé de Formation de Formateur en Expression vocale.
- 5 Un suivi pédagogique individualisé pendant toute la formation.
- 6 Un cadre très privilégié : Le lieu bénéficie d'une vue panoramique sur le lac d'Annecy. Il est entouré d'un parc arboré de 2 ha, entièrement clos à l'abri du bruit de la ville.



SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA FORMATION	5
Objectifs de la formation	
Compétences visées	
Public concerné par la formation	
Evaluation	
Certification	
LES GRANDS AXES DE LA FORMATION	7-17
PROGRAMME DE TOUTES LES SESSIONS	
CALENDRIER	18
MODALITES D'INSCRIPTION	19
Nombre de participants	
Pré requis	
Durée	
Horaires des sessions	
Lieu et Hébergement	
Tarifs référentiel et préférentiel	
Inscriptions	
BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LES INDIVIDUELS	21
BULLETIN DE DEMANDE DE CONVENTION	22
DE FORMATION PERMANENTE	
RÈGLEMENT INTÉRIEUR	30-31



PRESENTATION

Le chant, la parole, le son et l'écoute : des outils professionnels, artistiques, et thérapeutiques

L'Ecole de la Voix a été créée en 2007.

Odile Wieder, la directrice de L'Ecole de la Voix, a conçu le programme et sélectionné 14 intervenants hautement qualifiés.

Cette Formation complète et certifiante de formateur, formatrice en expression vocale a lieu à Annecy. Elle se déroule sur deux années d'enseignement pratique et théorique et une soutenance de mémoire.

Les 4 premières promotions ont eu lieu en Haute-Savoie, la 5^{ème} promotion a lieu à Paris (2017/2019), La 6^{ème} promotion aura lieu à Annecy (2020/2021).

Direction : Odile Wieder

Responsabilité pédagogique : Céline Lambre

Comité pédagogique : Odile Wieder, Céline Lambre, Isabelle Zermatten



Comité pédagogique :

Céline Lambre,
Odile Wieder,
Isabelle Zermatten.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Créer, animer, diriger des ateliers vocaux. Accompagner des personnes en séance vocale individuelle : cours de chant, de pose de voix parlée, de thérapie ou de coaching vocal. Animer un ensemble vocal

- Former des professionnels du chant, de la voix et de la relation d'aide dans le domaine de l'expression parlée et chantée.
- Acquérir et développer les compétences techniques à l'exercice de ce métier.
- Mettre en oeuvre des techniques éducatives adaptées selon les besoins des publics concernés.
- Adopter une posture claire, juste et éthique du formateur en expression vocale, définir ses champs d'interventions et ses limites professionnelles.

COMPÉTENCES VISÉES

- Approfondir sa pratique et acquérir des outils pour la transmission.
- Créer, animer, diriger des ateliers vocaux.
- Accompagner des personnes en séance vocale individuelle.
- Animer un ensemble vocal.
- Se reconverter professionnellement.

PUBLIC CONCERNE PAR LA FORMATION

- Professionnels de l'univers artistique : chanteur, comédien, conteur, choriste.
- Professionnels de la pédagogie de l'éducation : professeur de musique et de chant, éducateurs, enseignants.
- Professionnels du secteur social, médical, éducatif et culturel.
- Public en reconversion professionnelle.

EVALUATION

- L'auto-évaluation écrite et orale de la pratique par le stagiaire, et le retour d'évaluation du formateur.
- L'évaluation pratique à chaque session par des mises en situations professionnelles, en solo, en duo avec propositions de pistes de travail et d'exercices spécifiques qui devront être faits entre les sessions.
- Le suivi de session du stagiaire qui lui permet de rendre compte du travail effectué.
- L'évaluation des compétences acquises se fait à chaque session, à mi-parcours et en fin de formation, selon un référentiel de compétences établi par le comité pédagogique sur la base des objectifs de l'Ecole de la Voix.
- Un stage d'observation, sur une dizaine d'heures pendant la formation dans une école de chant, un atelier vocal, auprès d'un professeur de chant, dans une chorale. dans un stage vocal, ou dans tout organisme permettant au stagiaire d'observer un public spécifique pouvant entrer dans le cadre de son projet professionnel. (personnes âgées, hôpitaux, écoles maternelles, entreprise etc...)

CERTIFICATION

La validation du cursus de formation comprend :

- L'évaluation à l'aide du référentiel de compétences de l'Ecole de la Voix.
- Le mémoire de fin de formation et sa soutenance devant un collège de professionnels.

Le diplôme de Formateur, Formatrice en Expression vocale sera délivré par L'Ecole de La Voix aux personnes ayant la moyenne sur l'ensemble des évaluations et ayant soutenu le mémoire en fin de cursus.





LES GRANDS AXES DE LA FORMATION

68 jours échelonnés sur 17 sessions de 2 à 5 jours

1/ LE METIER DE FORMATEUR EN EXPRESSION VOCALE ET L'APPRENTISSAGE DE LA PEDAGOGIE DANS LA FORMATION

- **SESSION 1:** 2 jours, animée par Odile Wieder et Céline Lambre
- **SESSION 12:** 2 Jours animée par Céline Lambre et suivi tout au long de la formation
- **SESSION 15:** 5 jours . Apprendre à animer un atelier vocal et un chœur animée par Céline Lambre

2/ RESPIRATION ET PHYSIOLOGIE DE LA VOIX

- **SESSION 3:** 3 Jours, Anatomie et pédagogie du mouvement pour la respiration et la voix animée par Jean Christophe Briant
- **SESSION 4:** 3 jours : Physiologie de la voix animée par Bernard Roubeau

3/ L'APPROCHE SPECIFIQUE DES NOUVELLES PEDAGOGIES VOCALES

L'art de l'écoute. "Méthode François Louche" animé par Isabelle Zermatten

- **SESSION 2 :** 3 jours
- **SESSION 16 :** 5 jours

Expression vocale "les en-jeux de la voix" Roy Hart Théâtre

- **SESSION 9:** 5 jours, animée par Marianne Le Tron
- **SESSION 14:** 5 jours, animée par David Goldsworthy

La Psychophonie "une approche sensorielle de la voix" animée par Annie Paris Durieux :

- **SESSION 5:** 5 jours.

4/ PEDAGOGIES VOCALES ET MUSICALES COMPLEMENTAIRES

PRENDRE LA PAROLE EN PUBLIC,
SESSION 6: 5 jours, animée par Christelle Carlier.

MAÎTRISE ET PÉDAGOGIE DU RYTHME,

- **SESSION 8:** 5 jours, animée par Laurent Kraif.

YOGA DU SON,

- **SESSION 10:** 5 jours, animée par Denis Fargeot.

L'ENSEIGNEMENT DE LA VOIX DANS LES MUSIQUES ACTUELLES,

- **SESSION 13:** 5 jours, animée par François Valade.

5/ VOIX ET PSYCHOLOGIE

SE FORMER À LA RELATION D'AIDE ET LA L'ÉCOUTE ACTIVE,

- **SESSION 7:** 5 jours animée par Sylvie Rouvière

LE REVERS INCONSCIENT DE LA VOIX À L'ÉPREUVE DE LA PSYCHANALYSE

- **SESSION 11:** 3 jours, animée par Claire Gillie

6/ PROJET PROFESSIONNEL et CERTIFICATION

Odile Wieder, Céline Lambre, Isabelle Zermatten Evaluation et suivi tout au long de la formation

- **SESSION 17:** 2 jours

LE METIER DE FORMATEUR EN EXPRESSION VOCALE

Préparation à la formation

Session 1

La voix est un outil essentiel d'expression et de communication. Le chant est le prolongement de la voix parlée. L'expression vocale devient extrêmement complexe lorsqu'elle est utilisée professionnellement. La voix, tel un instrument de musique, déploie de très riches possibilités de développement et d'utilisation dans la parole et dans le chant. Ainsi le futur Formateur en Expression Vocale devra acquérir de larges compétences, dans les différents paramètres qui participent à l'acte vocal.

OBJECTIFS ET CONTENU

- Découvrir toutes les dimensions du travail de la voix et poser les bases de la formation.
 - **Présentation par Odile Wieder**
 - Faire un bilan vocal individualisé sur tous les paramètres de la voix parlée et de la voix chantée. Expérience personnelle et projet professionnel : acquis, motivations, engagement. Points forts, points faibles.
 - Mettre en place une méthodologie de l'apprentissage de la pédagogie au fil des différentes sessions. (voir module travail pédagogique)
- Animé par Céline Lambre**

DATES

du 13 au 14 janvier 2020 - 2 jours

Formatrices



Odile WIEDER

Odile Wieder dirige L'école de la Voix. Elle en a conçu le programme et sélectionné les intervenants. Elle exerce le métier de Professeur de chant, de Thérapeute de la voix et de Coach vocal depuis 1985.

Chante le répertoire de la chanson française sur scène depuis 1994, et en qualité d'auteure depuis 2010. Choriste à "Jeu de dames" un chœur de femmes dirigé par Blanche Latour. Formée initialement (1979.1985) par Basia Retchitzka Cantatrice, et Marie Louise Aucher Psychophoniste. A ensuite constamment enrichi son enseignement des nouvelles pédagogies vocales, éducatives et corporelles. Pratique la méthode Feldenkrais depuis plus de 30 ans. En 1994, elle crée les ateliers chant d'annecy, en 2001, le centre de formation professionnelle "au grand air" et en 2007, L'Ecole de la Voix.

Céline LAMBRE

Voir CV page 16.

L'ART DE L'ÉCOUTE

Méthode François Louche: L'écoute relationnelle à travers la voix parlée et la voix chantée

Session 2 et 16

OBJECTIFS

« Qui dit voix dit écoute ... »

- Prendre conscience de la boucle audio-phonatoire.
- Connaître toutes les composantes de la voix parlée et de la voix chantée.
- Ouvrir et équilibrer les trois actes nécessaires à une écoute « accordée » :

Écouter, s'écouter, être écouté.

L'acquisition de ces trois compétences facilite la souplesse de la transmission, l'établissement d'un diagnostic et la créativité dans la proposition d'exercices appropriés concernant la voix parlée et/ou chantée.

CONTENU

- Les différentes étapes de la construction de l'écoute et des langages.
- La stimulation sonore : de la réceptivité à l'émissivité : Parcours sonores et travail vocal sur toutes les composantes détaillées de la voix (rythme, dynamique, aëriens, résonance, timbre, harmoniques...) pour affiner un diagnostic vocal et trouver des exercices adaptés à la personne ou au groupe.
- Alternance d'exercices en solo, duo, trio, quatuors... compositions de groupe avec retour sur ce qui a été entendu.
- Création d'exercices et mises en situation adaptables à la pratique professionnelle (séances individuelles ou ateliers de groupe).

Module 1 (session 2)

- Approche du cursus ontogénétique sonore.
- Prise de conscience de la relation au son que chacun établit.
- Développement des capacités d'analyse : hauteurs des sons, spatialité et localisation (dans l'espace et corporelle).

Module 2 (session 12)

- Approfondissement de la perception de toutes les qualités sonores de la voix.
- Programmation d'exercices adéquats en fonction des diagnostics établis.
- Application des acquis dans des mises en situation de cours et d'ateliers.

DATES

Module 1 (session 2) : du 15 au 17 janvier 2020

Module 2 (session 16) : du 23 au 27 août 2021

Formatrice



Isabelle ZERMATTEN

Praticienne diplômée en Art de l'Écoute, Méthode François Louche depuis 1992. Licence de psychologie. Musicienne Enseignante en musique (flûte à bec, direction d'ensembles).

La méthode : François Louche en est le créateur. Musicien, compositeur, ses recherches prennent racine dans l'univers vibratoire du son, de la musique et de la parole. Le concept se fonde sur des recherches en neurologie, embryologie, psychologie, acoustique et linguistique. Les applications se déclinent dans le monde des arts, de la pédagogie et de la thérapie.

ANATOMIE ET PEDAGOGIE POUR LA RESPIRATION ET POUR LA VOIX

Session 3

Cette session propose une approche de l'anatomie de l'appareil respiratoire, de ses mouvements et de sa relation avec la voix. Abordée dans sa dimension sensorielle, cette approche s'inscrit dans le mouvement et l'expérimentation afin de profiter d'une intégration plus globale que lors d'un apprentissage uniquement théorique.

La connaissance de l'anatomie permet de gagner en autonomie dans sa pratique personnelle et d'enrichir ses contenus d'enseignement. Pour transposer ces connaissances dans le cadre de la pédagogie du mouvement, nous proposons d'apprendre à mener quelques séquences clés de pratiques corporelles autour de la respiration.

OBJECTIFS ET CONTENU

- Repérer, nommer, comprendre les rôles des acteurs principaux des mouvements respiratoires (os, articulations, ligaments, tendons, muscles, organes, pesanteur).
- Sentir en soi et repérer chez les autres l'action de ces acteurs, être capable de les distinguer et de les mettre en relation les uns avec les autres.
- Créer des liens entre ces apports et les pratiques vocales.
- Explorer les volumes respiratoires, clarifier les avantages et inconvénients de leur utilisation lors de la production vocale.
- Appréhender avec précision les notions d'appui et de soutien.
- Savoir doser la pression sous-glottique.
- Comprendre et trouver les différentes manières de démarrer un son.
- Savoir mener des pratiques corporelles collectives et individuelles simples, en lien avec la respiration.

MÉTHODE

L'approche pédagogique est inspirée du travail de Blandine Calais-Germain autour de l'Anatomie pour le mouvement®.

Nous utilisons des planches anatomiques avec le nom des structures, leur emplacement et leurs actions. Les notions théoriques sont intégrées par le mouvement, l'expérimentation, la connexion aux sensations, l'observation de soi et des autres. Elles sont mises en relation avec la voix lors de temps d'exploration en groupe, en binôme ou seul. Chaque participant•e pourra ainsi appréhender les liens entre mouvement respiratoire et production vocale dans de multiples situations. Des temps de mise en situation pédagogique viennent asseoir les compétences spécifiques de l'enseignement de pratiques corporelles.

Nous utilisons les livres de Blandine Calais-Germain (Anatomie pour le mouvement, Anatomie de la voix, Respiration) et de Guy Cornut (La voix) comme supports pédagogiques.

DATES : du 24 au 26 février 2020

Formateur



Jean Christophe BRIANT

Musicien et enseignant de mouvement, il se forme avec Blandine Calais-Germain à l'Anatomie pour le mouvement®, au Geste anatomique®, à l'analyse et la pédagogie du mouvement depuis 2011 et enseigne dans son pôle de formation depuis 2016.

En parallèle il suit de nombreuses formations autour du mouvement : Médecine des Arts, Body- Mind Centering®, Stretching Global Actif®, Yoga et abdos Degasquet. Il est aussi éducateur sportif (CQP ALS AGEE et BPJEPS APT) et artiste enseignant (DE d'enseignement de la musique).

Crédit photo : Régis Savigny



LA PHYSIOLOGIE DE LA VOIX

Session 4

Les procédés modernes d'exploration utilisés en médecine permettent de "voir" comment, à l'intérieur de nous, fonctionne notre appareil vocal. Cette découverte fascinante est riche d'enseignements pour celui qui veut aborder la pédagogie vocale.

OBJECTIFS ET CONTENU

Faire découvrir les notions de base d'anatomie et de physiologie de l'appareil vocal :

- Points fondamentaux de la statique du corps.
- Etude détaillée de la respiration, en particulier du fonctionnement du diaphragme, grâce à des films de radio-cinéma.
- Mécanisme vibratoire des cordes vocales étudié par des enregistrements vidéo-stroboscopiques qui permettent de comprendre la complexité de la vibration laryngée.
- Etendue vocale et registres vocaux, voix masculines et féminines. La notion de "passage" vocal.
- Classification des voix.
- Notions de base de phonétique articulaire. Etude des mouvements articulaires sur des films de radio-cinéma.
- Analyse acoustique de la voix, la "résonance", les "formants".

L'utilisation de la voix sera abordée en fonction des différents choix esthétiques et des contraintes physiologiques à partir d'enregistrements, d'analyses acoustiques, d'exercices art de jeux vocaux. L'aspect cognitif de la conscience et de la commande du geste vocal sera également travaillé.

Parallèlement, un travail corporel et vocal sera proposé aux stagiaires, soit en groupe, soit individuellement, pour établir des corrélations entre ces notions physiologiques et la pratique vocale.

MÉTHODE

- Des exposés basés surtout sur des vidéos,
- Un travail vocal collectif et individuel.
- Des séances de discussion et d'analyse des résultats obtenus au cours du stage.

DATES du 27 au 29 février 2020

Formateur

Bernard ROUBEAU

Physiologiste et orthophoniste de formation mais aussi chanteur, il est titulaire d'une thèse de sciences en physiologie du mouvement consacrée aux mécanismes vibratoires laryngés qui a permis de redéfinir la notion de registre vocal.

Auteur d'articles scientifiques, il a participé à différents ouvrages sur la voix tant normale que pathologique. Son activité clinique, principalement consacrée aux comédiens et aux chanteurs, est basée sur la recherche de l'équilibre entre les composantes fonctionnelles, cognitives, artistiques et techniques de la voix.

LA PSYCHOPHONIE

"Une approche sensorielle de la voix"

Session 5

"La Psychophonie est une démarche auto-expérimentale d'harmonie physique et psychique qui utilise à la faveur de la voix parlée et chantée, les correspondances entre l'Homme, les Sons, les Rythmes, et le verbe." Marie Louise Aucher.

En plaçant les cinq sens au cœur de sa pédagogie, la Psychophonie envisage la voix comme un sixième sens favorisant la jonction entre perceptions internes et externes.

OBJECTIFS

- Aborder les axes principaux de la Psychophonie dans son approche spécifique des liens entre corps et voix, entre réceptivité et émission.
- Développer des qualités de ressenti pour mieux percevoir et repérer les besoins des personnes.
- Prendre conscience de l'importance des cinq sens dans l'accompagnement vocal.

CONTENU

- L'aspect vibratoire et son impact : résonances de la voix dans le corps ; auto-massage sonore ; auto-écoute dans le centrage et la justesse ; recherche de l'équilibre du timbre.
- Le rôle du goût et de l'olfaction dans la phonation : vocalises appropriées.
- L'axe vertical : importance des appuis au sol et de la posture dans l'équilibre de la voix ; repérer les schémas posturaux et leur impact sur la voix ; exercices corporels et vocalises appropriés.
- Le travail du bassin : respiration profonde et périnée ; mise en vibration et mobilisation du bassin ; importance du bassin dans le soutien et l'énergie vocale ; mise en pratique dans des vocalises et chants.
- Le travail du souffle : les différents espaces respiratoires ; intérêt de la respiration olfactive ; équilibre entre tonus et détente ; recherche de la fluidité et de l'allongement du souffle ; exercices corporels et vocalises appropriées.
- L'intention et des images sensorielles dans les qualités expressives de la voix ; mise en application dans des vocalises et chants.
- Modulation de la voix parlée et chantée.
- Synthèse : compréhension des différents axes expérimentés.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Pratique des vocalises principales de la Psychophonie, leur lien avec les « points du chanteur » : expérimentation corporelle, sensorielle et proprioceptive de la voix, formulation du ressenti, leur intérêt dans l'accompagnement vocal. Alternance entre travail individuel et collectif ; temps d'observation et d'analyse ; se connaître pour savoir les points plus spécifiques à intégrer ou développer.

PRENDRE LA PAROLE EN PUBLIC

Développer aisance et présence face à un public - Approche de la Technesthésie

Session 6

DATES : Du 27 avril au 1^{er} mai 2020

Formatrice

Annie PARIS DURIEUX

Chanteuse psychophoniste, formée par Marie-Louise Aucher et formatrice au sein de l'IFREPmla. Co-auteur du livre « Bien dans sa voix, bien dans sa vie » Responsable artistique et pédagogique de "La Voix en Jeu". Certifiée en Qi Gong par l'Ecole Zhiroujia

depuis 2014. Chanteuse soliste dans l'ensemble Mora Vocis (répertoire médiéval a capella) depuis 1990 et auteur-compositeur -interprète (chansons françaises, chants sépharades),

La méthode : la Psychophonie Marie-Louise Aucher® Dans les années 1960, Marie Louise Aucher, cantatrice et professeur de chant, découvre les correspondances vibratoires entre le son et le corps humain. Elle établit une échelle sonore qui rejoint certains points énergétiques de la médecine traditionnelle chinoise. Encouragée par des chercheurs et des médecins, elle expérimente alors la Psychophonie dans des milieux très variés : chant prénatal, rééducation d'enfants, chant en hôpital psychiatrique...

Sa démarche reste encore aujourd'hui très novatrice

OBJECTIFS

Trouver une assise dans la prise de parole par des points d'appui concrets, et utilisables dans tout contexte.

Avoir ainsi les moyens de prendre la parole de manière plus efficiente, de stabiliser son émotivité, et ainsi de gagner en confiance et en plaisir.

MÉTHODE

3 axes principaux de travail : le regard, la voix, et le corps.

Outils utilisés pour aborder ces points fondamentaux :

- le théâtre et ses jeux.
- la lecture de textes et leur approche par la technesthésie.
- la mise en situation à partir d'expériences concrètes.
- les retours des autres participants jouant le rôle de miroir pertinent et bienveillant. La dynamique participative et interactive permet une grande richesse de retours pour soi et pour les autres.

CONTENU DU PROGRAMME

- 3 axes fondamentaux : le regard porté au public, la voix et ses modulations, le corps et ses postures.
- Approche technesthésique à partir de textes lus pour le rythme, le silence, le regard, la présence, la qualité de la voix donnée.
- Jeux de rôles à partir de situations concrètes.
- Feedback permanent du groupe pour travailler à la fois sur sa propre prise de parole et écouter celle de l'autre. Orateurs et auditeurs sont intimement liés.
- Conseils et pistes d'évolution.

DATES du 6 au 10 juillet 2020

Formatrice

Christelle CARLIER

Comédienne, assistante à la mise en scène. Responsable de la formation Art oratoire à La Manufacture, Haute École de Théâtre de Suisse Romande, à Lausanne. Psychologue clinicienne, diplômée à Paris 7.

La méthode technesthésie est née de la rencontre de la pédagogie des lettres et de la pédagogie du théâtre, et a été élaborée en 1967 par Régine Lacroix-Neuberth. Le mot technesthésie a été forgé pour affirmer l'originalité de cette méthode et souligner l'importance qu'elle accorde au savoir-faire (technè) et à la sensation (aïsthésis, désignant le contraire d'anesthésie). La technesthésie est une technique sensorielle et motrice du langage écrit et parlé.

SE FORMER À LA RELATION D'AIDE ET À L'ÉCOUTE active

Session 7

La relation d'aide concerne aujourd'hui un vaste champ d'activités, de techniques et d'approches variées. Au-delà de cette multiplicité, cette fonction spécifique demande réflexion, clarification et formation afin d'être bien positionnée.

OBJECTIFS

- Clarifier les enjeux de la relation d'aide.
- Développer sa capacité d'écoute et de compréhension de l'autre.
- Poser le cadre d'un entretien.
- Distinguer contenu et processus.
- Savoir gérer les émotions en entretien.

CONTENU

- Analyse des enjeux et des limites de la relation d'aide, à partir d'études de cas. Repérer ses fonctionnements dans la situation d'écoute.
- Clarification de la demande de l'autre. S'entraîner aux différentes techniques de l'écoute et mesurer leur impact. Être à l'écoute de soi pour mieux entendre l'autre.
- L'écoute du non verbal. Analyser la structure d'un entretien. Mettre un cadre à l'entretien. Distinguer empathie et attitude fusionnelle. Savoir se protéger, travailler ses limites, la distance juste, savoir ne pas tout absorber. Apprendre à gérer les émotions en entretien, repérer les jeux de pouvoir.

MÉTHODE

Exercices pratiques de mises en situation. Jeux de rôles. Apports théoriques avec documents. Analyse de pratiques à partir de l'expérience des participants.

DATES du 17 au 21 août 2020

Formatrice

Sylvie ROUVIÈRE

Praticienne de la relation d'aide Psychothérapeute formée et diplômée par l'Institut Français de Gestalt Thérapie (IFGT).

Diplômée en Psychologie (Maîtrise) et en Gestion des Ressources Humaines (DESS).

La méthode : La Gestalt-thérapie est une approche issue de plusieurs courants, notamment la psychanalyse, la phénoménologie, et le courant humaniste. Gestalt vient du verbe allemand « gestalten » signifiant « mettre en forme, donner une structure ».

C'est une psychothérapie relationnelle. Elle met l'accent sur la conscience de ce qui se passe dans le présent aux niveaux corporel, sensitif, émotionnel, mental, pour permettre à la personne d'élargir la conscience de son vécu, pour l'aider à mettre à jour les difficultés, les limites ou les richesses de l'interaction.

MAITRISE ET PEDAGOGIE DU RYTHME

Session 8

Approche créative et sensorielle du monde rythmique à partir du corps et de la voix.

OBJECTIFS

- Mieux comprendre nos chemins d'acquisition du sens rythmique et apprendre à les transmettre.
- Acquérir une assise/ ancrage rythmique solide dans nos sensations et notre écoute pour aller vers la fluidité, la musicalité, l'improvisation et ainsi pouvoir entrer en résonance avec toutes les musiques, traditionnelles, jazz, classiques, contemporaines...

PEDAGOGIE ET PSYCHOPÉDAGOGIE

- Clarifier notre notion du rythme et mieux comprendre les enjeux qui conditionnent sa pratique et son intégration. Acquérir des outils pratiques adaptés aux difficultés de perceptions et d'exécutions les plus fréquentes.
- Apprendre des jeux et pratiques qui permettent d'intégrer les aspects théoriques du rythme par l'expérience du corps : Temps, tempo, pulsation, cycle, mesure, métrique, binaire, ternaire, poly-rythmie, etc...

MÉTHODE

Maîtrise du rythme par la conscience du corps et la dynamique du mouvement :

- Percussions corporelles développant la coordination, la dissociation, l'indépendance, la rapidité d'exécution, la mobilité, la fluidité du geste et de la pensée, le senti de la pulsation et du cycle.
- Percussions vocales : onomatopées et langage des bruits, coordination voix/gestes, pensée rythmique et phrasée.
- Rythme et tradition orale : polyrythmie, contrechant rythmique, accompagnement, improvisation, par l'approche des cultures traditionnelles.

DATES du 24 au 27 août 2020

Formateur

Laurent Kraif

Compositeur, percussionniste (1er prix de CNR).

Diplôme de musicothérapeute, chercheur en psychopédagogie et pédagogie ré-créative.

Il partage son activité entre la composition, la création de spectacles avec sa compagnie, et l'enseignement du rythme à partir d'une approche originale accessible à tous.

EXPRESSION VOCALE : LES EN-JEUX DE LA VOIX

Approche du "ROY HART THÉÂTRE"

Session 9 et 14

OBJECTIF DES SESSIONS

Apprendre à :

- Elargir et maîtriser les registres de la voix selon les méthodes du "Roy Hart Théâtre".
- Développer les palettes d'expression de la voix parlée et chantée.
- Acquérir les outils pédagogiques et une méthodologie pour construire des ateliers d'expression vocale progressifs auprès de groupes d'adultes et d'adolescents.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Formation vocale de base

- Exercices vocaux et corporels.
- Travail musical - apprentissage de chants et de canons.
- Jeux et improvisations.
- La voix parlée et chantée - interprétation de chants et de textes.

Formation d'animateur d'atelier

- Simulation d'atelier (mise en situation d'animateur du stagiaire) suivi de commentaires et échanges.

CONTENU

Éléments pédagogiques

- Exercices pour préparer le corps et chercher les sources dynamiques du son.
- Travail sur la respiration et le souffle.
- Pratiques de techniques vocales issues de la méthode "Roy Hart Théâtre".
- Exploration des registres de la voix et le développement des possibilités vocales de chacun.

Ateliers spécifiques à l'animation

- Rappel sur les fondamentaux de la dynamique de groupe.
- Improvisations « voix et mouvement ».
- Jeux théâtraux et musicaux.
- Approche à la voix parlée et chantée.
- Apprentissage de chants de groupe (canons et polyphonies).
- Mise en place d'ateliers conçus et dirigés par les stagiaires.
- Bilan de la journée et temps de parole.

Validation des compétences acquises durant les sessions de la formation :

- Présentation d'un travail personnel (texte, chant, improvisation).
- Organiser et diriger un atelier avec les autres membres du groupe.
- Bilan personnalisé.

DATES

Initiation (session 9) : du 26 au 30 octobre 2020
animée par Marianne Letron

Approfondissement (session 14) :
du 19 au 23 avril 2021
animé par David Goldworsthy

Formateurs



Marianne LE TRON

Artiste et Pédagogue de la Voix. Après avoir suivi des études d'infirmière en psychiatrie et pratiqué quelques années, elle découvre le "ROY HART THEATRE" et le travail de la voix. Rencontres fondatrices pour sa vie personnelle et professionnelle.

Elle participe à l'itinéraire de recherche et de création de ce groupe depuis trente ans. Depuis lors, elle est engagée dans une transmission qui met en relation d'écoute et de jeu la voix, le corps, et l'expression créatrice de la Personne. Elle est également praticienne certifiée de la relation d'aide thérapeutique centrée sur la personne auprès du groupe d'étude CARL ROGERS.



David GOLDWORSTHY

L'un des pionniers du "Roy Hart Théâtre". Chanteur, comédien, musicien. Enseigne l'expression vocale dans divers pays d'Europe et aux USA.

La méthode :

Le Roy Hart Théâtre, à l'origine groupe de recherche sur la voix (année 40 à 60), initié par Alfred Wolfson (psychologue allemand), puis mené par Roy Hart (acteur anglais), leurs recherches démontrent les liens intrinsèques entre la voix de la personne et sa psychologie, afin de la réconcilier avec ses anges et ses démons.

Roy Hart développa le travail de la voix sur 7 octaves.

YOGA DU SON

Session 10

Le yoga du son est un yoga sonore sans postures dans lequel on utilise des pratiques traditionnelles d'origines tibétaines, taoïstes, perses et chamaniques en faisant les liens avec les approches psychologiques et physiologiques de la civilisation occidentale. Par le chant des voyelles, et le chant harmonique, on fait vibrer l'ensemble des cellules du corps. Des mémoires se libèrent et de nouvelles connexions se font, ce qui permet à notre potentiel, à nos qualités de s'exprimer pleinement. Le chant harmonique, c'est l'utilisation du chant des voyelles (sons-sources). Il s'agit de faire résonner et vibrer ces voyelles en soi. On émet alors des harmoniques qui sont des fréquences vibratoires élevées et unificatrices.

OBJECTIFS

- Améliorer la concentration et l'intériorisation dans l'utilisation de la voix.
- Apprendre à ancrer sa voix dans le corps et trouver de nouveaux appuis.
- Enrichir le timbre vocal de fréquences harmoniques
- Assouplir le diaphragme et prolonger le souffle.
- Faire passer le naturel et la profondeur, en gardant maîtrise et stabilité de la voix.
- Sentir le centrage en soi dans l'expression.
- Apprendre à formuler son ressenti.

PROGRAMME

- Travail de l'assise et du son continu.
- Sons ouverts avec intention associée.
- Donner du timbre à la voix pour mieux faire passer le message.
- Ecoute, communication et fluidité, trouver les outils de synergie.
- Apprendre à donner de la profondeur à la voix.
- Voyellisations, modulations pour la fluidité de la voix.
- Exercices pour améliorer la production d'harmoniques.
- Danses sur des rythmes réguliers, travail de synchronisation.
- Lacher sa voix sur les rythmes, en lien avec le corps.

DATES du 7 au 11 décembre 2020

Formateur

Denis FARGEOT

Enseigne le yoga du son et les chants harmoniques sacrés. Il a été formé à plusieurs techniques pédagogiques, à la relation d'aide, à différentes approches énergétiques, et fait de l'accompagnement depuis 25 ans.

Il collabore avec des musiciens, des thérapeutes, des pédagogues et utilise des rythmes physiologiques dans les 7 CD de Musiques à but thérapeutique qu'il a créés. Il donne des consultations et séances individuelles, anime des séminaires de Yoga du Son - Chants Harmoniques, et participe à des concerts ("Les Sons de Cristal"). Coauteur du livre La Pratique du Yoga du Son.



L'Ecole de la Voix

odile.wieder@wanadoo.fr

Tél : 04 50 52 08 00 / 06 18 08 66 00

www.lecoledelavoix.com

LE REVERS INCONSCIENT DE LA VOIX À L'ÉPREUVE DE LA PSYCHANALYSE

Résistances - inhibitions - Blocages : les entraves à l'expression vocale

Session 11

ARGUMENT

La voix n'a de cesse de jouer avec les limites du corps jusqu'à le mettre en péril : quand elle se bloque, le visage déserté par la parole n'est plus que masque ouvert sur la béance du « rien qui sort ».

L'aphonie guette celui qui voudrait s'inscrire dans la polyphonie sociale. Son discours est subverti par le silence, sa voix se réduit à un corps gesticulant, déserté par la langue.

Sur la scène lyrique, comme sur d'autres scènes, c'est la mort aux trousses que la voix vient parer les paroles de ses plus beaux atours musicaux ou des pires monstruosité invocatoires.

Induite de jouissance, elle est souvent condamnée à une forme d'errance perpétuelle.

En quête pourtant de signature vocale, elle semble se rebeller devant toute assignation vocale.

Refusant tout passeport vocal, il lui arrive de vivre en marge du corps et de la parole.

Cette voix pulsionnelle fait lien ou discorde la voix organique, et la voix sociale. En elle, pulse à son insu un cœur aphone, pulsion invocante qui appelle l'autre en un point sourd, et fait trop souvent de nous des passagers clandestins de notre propre corps et de notre propre parole. A moins que...

OBJECTIFS

- Faire travailler en synergie les terrains et les pratiques de la voix, la psychanalyse intervenant comme problématisation et lecture des « problèmes » qui émergent dans l'expression vocale.
- Croiser les discours pluriels sur les problématiques liées à la voix, proposer un tissage qui puisse déjouer les résistances tant de celui qui chante ou parle, que de celui qui l'accompagne dans sa traversée vocale.
- Approcher la dimension inconsciente et pulsionnelle de la voix, son inscription avec les autres pulsions, et la cacophonie pulsionnelle qui peut venir faire dérailler la voix et le lien artistique, social, professionnel, etc.
- Suivre l'émergence vocale depuis le premier cri de l'enfant jusqu'à l'essoufflement ultime de la voix, et interroger les « âges de la voix » qui reconfigurent le désir d'être un sujet parlant et vocalisant.

COMPÉTENCES

- Eclairer les pratiques singulières de chacun, là où se déclarent des résistances à l'accompagnement des voix qui traversent des moments de blocages.
- Travailler l'oreille à déceler où se nichent et se terrent ces entraves.
- En connaissance de ces données de la psychanalyse, comment cependant garder sa spécificité de professionnel, auprès des personnes que l'on suit, tout en les amenant à aller travailler conjointement leurs difficultés sur une autre scène, en particulier analytique.

MÉTHODE

Nous prendrons la mesure des hypothèses de l'inconscient, et de leur incidence pour dénouer les nœuds entre corps, voix, langage dans l'adresse à l'autre. Nous montrerons comment ces hypothèses dialoguent avec les approches diversifiées des autres champs conceptuels qui prennent soin des voix malmenées.

A travers des « vignettes musicales », anthropologiques, ethnomusicologiques et cliniques, nous évoquerons ces instants de souffrance vocale où la voix fait symptôme et se cabre devant la parole qui pourrait permettre au sujet de s'inscrire dans la polyphonie sociale. Nous présenterons et discuterons des cas rencontrés dans la pratique de chacun, où la voix déserte le flux sonore et joue à quitta ou double avec la survie vocale.

DATES du 11 au 13 janvier 2021

Formatrice



Claire GILLIE

Psychanalyste
Membre d'Espace Analytique
(A.M.E.a)

Membre de la Fondation
Européenne pour la
psychanalyse et Membre d'Insistance

Docteur en Anthropologie Psychanalytique
Chercheur associé au CRPMS
(Université Paris 7 Denis Diderot)
Responsable pédagogique du DU Voix et Symptômes
(Université Paris 7 Denis Diderot)
Professeur agrégé de Musicologie

La méthode générale de la formation s'organise en trois temps dans chaque session :

- **Expérimenter** : le temps de la découverte et de l'exploration : le formateur démontre, explique, conceptualise, fait pratiquer. Chaque stagiaire expérimente en solo, en duo ou en groupe.
- **Intégrer** : le temps de la construction et de la structuration : les participants s'enrichissent par la verbalisation et l'échange des vécus (démarche phénoménologique).
- **Professionaliser** : le temps d'évaluation et de la consolidation. Le stagiaire se confronte et met en œuvre, il est évalué, contrôlé, il corrige, il ajuste.

Céline Lambre propose une méthodologie de l'apprentissage qui permettra de faire le lien entre toutes les sessions.

OBJECTIFS

- Observer les différents schémas de fonctionnements corporels et vocaux.
- Apprendre à écouter les différentes voix et à découvrir leur placement.
- Découvrir les notions de pédagogie associées à la voix.
- Préparation à la professionnalisation et au mémoire.

CONTENU

- Travail théorique et pratique autour de la pédagogie
- Utilisation de la méthode Feldenkrais pour découvrir des différentes réponses qui peuvent être données à une même consigne.
- Compréhension des différents modes d'apprentissage
- Travail sur le respect des limites de l'élève
- Utilisation de l'observation et des particularités de l'élève pour faire des exercices pratiques simples et adaptés
- Travail sur le potentiel expressif et relationnel du chant, de la poésie et de la musique (rythme, texte, mémoire, implication, lien social ...).
- Construire progressivement son projet professionnel, et être conseillé dans la préparation de son mémoire.

DATES du 14 au 15 janvier 2021

Assistantat des stagiaires tout au long de la formation.

Formatrice Céline LAMBRE (cv page 17)

OBJECTIFS

- Former des pédagogues pour enseigner les musiques d'aujourd'hui.
- Comprendre les besoins techniques liés aux différents styles musicaux.
- Transposer une expérience pédagogique acquise dans le cadre du chant classique au domaine des musiques actuelles.
- S'approprier, clarifier et acquérir un vocabulaire clair pour faciliter l'apprentissage de l'élève en se basant sur :
 1. les connaissances de la physiologie et acoustique de la voix,
 2. les images,
 3. les sons que l'on utilise dans notre vie quotidienne ou qui se rapportent à notre mémoire auditive.
- Analyser les contraintes stylistiques du répertoire des musiques Actuelles Métal, Trad, Rock, Soul, Comédie Musicale et Variété.
- Apprendre à transmettre son savoir en respectant l'univers artistique du chanteur.

CONTENU

- Connaître son instrument et s'approprier les différentes commandes de la voix.
- Identifier et «Labéliser» les différents timbres (Qualités Vocales) de la voix employés dans les musiques Actuelles.
- Expérimenter les différentes techniques employées dans le répertoire des musiques d'aujourd'hui.
- Comprendre les pré-requis et les limites des différentes techniques employées dans les musiques actuelles pour garantir un geste vocal sain.
- Élaborer des outils pédagogiques clairs, afin de permettre aux futurs formateurs de s'adapter aux besoins des artistes.
- Les participants s'entraîneront dans une situation de chanteur ainsi que dans une situation pédagogique.

DATES du 22 au 26 février 2021

Formateur



François VALADE

Professeur de technique vocale, coach d'interprétation, conseiller artistique. Ecole Atla. Paris. Coach sur la nouvelle star 2016 et 2007.

Chanteur, compositeur et arrangeur à différents projets

musicaux : discographiques, BO et campagnes publicitaires : Collectif Wah.P (Mathieu Chedid), Assassin, Kabal, Doc Gyneco, BO Paris je t'aime (Richard LaGravenese), La sirène avec Duo Natalie Dessay, Thomas Boulard (Luke), Marion Cotillard, Les Dix Commandements (Assistant de Richard Cross), Charlotte Gainsbourg, Tairo, Tété, Ophélie Winter, Franck Zerbib (Wiggles), Indila, SessionD'assaut (Lefa, Maska, Barck Adama), Sinclair

APPRENDRE À ANIMER UN ATELIER VOCAL OU UN CHOEUR

Voix et chant associés à la méthode Feldenkrais

Session 15

OBJECTIFS

- Se former en tant que futur formateur ou approfondir son expérience des groupes.
- Comprendre son propre fonctionnement afin de transmettre une technique de manière claire.
- Découvrir chez soi puis chez l'autre les difficultés corporelles freinant la circulation de la voix.
- Apprendre à écouter et à ressentir afin de s'ajuster aux besoins du groupe.
- Apprendre à travailler avec un élève particulier et un groupe.
- Donner des moyens simples pour encadrer un groupe, (méthodologie de l'apprentissage, formation à l'audition, travail de chœur, jeux rythmiques et vocaux).

CONTENU

- Prise de conscience du schéma corporel (méthode Feldenkrais) pour une application sur le souffle et la voix.
- Approfondissement du travail d'écoute et d'intonation.
- Mise en situation élève/enseignant et enseignant/élève pour une reconnaissance des différentes personnalités vocales et corporelles du groupe.
- Transmission et création d'exercices adaptables aux groupes.
- Applications des acquis techniques sur des monodies et des polyphonies de styles variés.
- Improvisation, interprétation.
- Transmission de répertoires utiles pour l'animation d'ateliers.

DATES du 5 au 9 juillet 2021

Formatrice

Céline LAMBRE

Chanteuse. Professeur de chant, (Conservatoire, ateliers chanson de Paris, ACA.APEJS), Chef de chœur. Praticienne diplômée de la Méthode Feldenkrais. Art-thérapeute (diplômée de la faculté de médecine de Tours).

La méthode Feldenkrais vise à mettre la personne en situation d'apprendre par ses propres moyens.

Basée sur la prise de conscience du corps par le mouvement, elle nous aide à trouver de l'énergie sans crispation, de la tonicité dans la détente.

Ces apprentissages et découvertes seront utiles à une meilleure posture et à de meilleures sensations des vibrations sonores indispensables à la qualité vocale.

PROJET PROFESSIONNEL ET VALIDATION

1 module de 2 jours

Session 17

CONTENU

Conseils pratiques pour la professionnalisation, animé par Odile Wieder.

- Communication, publicité, gestion.
- Présentation et Echange inter-élèves du projet professionnel de chacun sous la responsabilité et les conseils des professeurs : Odile Wieder, Céline Lambre, Isabelle Zermatten.

VALIDATION DE LA FORMATION

Soutenance du mémoire devant un jury composé de professionnels.

DATES du 4 au 5 décembre 2021





CALENDRIER

2020/2021

zone A et B (sauf 9 zone B)

1 LE METIER DE FORMATEUR EN EXPRESSION VOCALE suivi de TRAVAIL PEDAGOGIQUE (1 ^{er} module)	Odile Wieder et Céline Lambre	du 13 au 14 janvier 2020
2 L'ART DE L'ECOUTE (1 ^{er} module)	Isabelle Zermatten	du 15 au 17 janvier 2020
3 ANATOMIE ET PEDAGOGIE DU MOUVEMENT POUR LA RESPIRATION ET LA VOIX (Méthode Blandine Calais Germain)	Jean Christophe Briant	du 24 au 26 février 2020
4 LA PHYSIOLOGIE DE LA VOIX	Bernard Roubeau	du 27 au 29 février 2020
5 LA PSYCHOPHONIE "une approche sensorielle de la voix"	Annie Paris Durieux	du 27 avril au 1 ^{er} mai 2020
6 PRENDRE LA PAROLE EN PUBLIC	Christelle Carlier	du 6 au 10 juillet 2020
7 SE FORMER A LA RELATION D'AIDE ET A L'ECOUTE ACTIVE	Sylvie Rouvière	du 17 au 21 août 2020
8 MAITRISE ET PEDAGOGIE DU RYTHME	Laurent Kraif	du 24 au 27 août 2020
9 EXPRESSION VOCALE "les en-jeux de la Voix" Approche du Roy Hart théâtre - (1 ^{er} module)	Marianne Le Ton	du 26 au 30 octobre 2020
10 YOGA DU SON	Denis Fargeot	du 7 au 11 décembre 2020
11 LE REVERS INCONSCIENT DE LA VOIX A L'EPREUVE DE LA PSYCHANALYSE - Résistances . Inhibitions . Blocages : les entraves à l'expression vocale	Claire Gillie	du 11 au 13 janvier 2021
12 TRAVAIL PEDAGOGIQUE	Céline Lambre	du 14 au 15 janvier 2021
13 L'ENSEIGNEMENT DE LA VOIX DANS LES MUSIQUES ACTUELLES	François Valade	du 22 au 26 février 2021
14 EXPRESSION VOCALE "les en-jeux de la voix" Approche du Roy Hart théâtre (2 ^{ème} module)	David Goldsworthy	du 19 au 23 avril 2021
15 APPRENDRE A ANIMER UN ATELIER VOCAL ET UN CHOEUR	Céline Lambre	du 5 au 9 juillet 2021
16 L'ART DE L'ECOUTE (2 ^{ème} module)	Isabelle Zermatten	du 23 au 27 août 2021
17 PROJET PROFESSIONNEL ET VALIDATION	Odile Wieder, Céline Lambre et Isabelle Zermatten	du 4 au 5 décembre 2021
L'APRÈS FORMATION. Session ouverte à tous les diplômés de l'Ecole de la Voix.	Odile Wieder. Céline Lambre et Isabelle Zermatten.	du 19 au 20 février 2022



MODALITES D'INSCRIPTION

MAXIMUM DE PARTICIPANTS : 12 personnes

Une Pré-sélection se fait sur dossier dont les pièces seront envoyées au plus tôt (possible par mail), et au plus tard un mois avant le début de la 1ère session : lettre de motivation, CV : parcours personnel et professionnel. Dès l'acceptation, nous retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un chèque d'arrhes correspondant à la 1ère session.

PRE REQUIS

Bac ou équivalent - Connaissances musicales souhaitées. Justifier d'une expérience personnelle artistique (cours de chant, chorale, scène, enseignement...).

DUREE

Durée de la formation : 68 jours / 7h jour : 476h + 10h stage d'observation.

En cas d'impossibilité majeure à suivre une ou plusieurs sessions, il est possible de les faire au cycle suivant.

HORAIRES DES SESSIONS

Les sessions commencent à 9h, et se terminent le dernier jour à 16h (sauf certaines sessions qui se suivent).

7h d'enseignement/jour sont assurés.

LIEU ET HEBERGEMENT

Centre Jean XXIII- 10 chemin du Bray
74940 ANNECY LE VIEUX

Tél. 04 50 23 13 72 - www.centrejean23.com

Renseignements, tarifs et réservations se font directement auprès du centre Jean XXIII



TARIF

Tarif référentiel :

ETABLISSEMENTS. ENTREPRISES

Formation continue des salariés / Plan de formation

Frais d'inscription et de dossier compris

12 240€ / 68 jours/ 180 euros/jour/ 25,71€ horaire

Tarif préférentiel :

INDIVIDUEL / PROFESSION LIBERALE / DEMANDEUR D'EMPLOI / BENEFICIAIRE DE CONGÉS INDIVIDUEL DE FORMATION (CIF)

Formation professionnelle des particuliers, des professionnels libéraux, des demandeurs d'emplois.

Frais d'inscription et de dossier compris

9 180€ / 68 jours/ 135 €/jour/ 19,28€ horaire

Possibilité de régler en plusieurs mensualités (voir ci-après)

INSCRIPTIONS

L'Ecole de la voix est enregistrée sous le n° 82 74 02706 74 auprès du préfet de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Elle est référencée au data-dock, et certifiée par LRQA (décret qualité référencé CNEFOP).

Prise en charge possible par des organismes de financement.

Avant toute inscription, le programme détaillé de l'action de formation sera adressé au stagiaire et/ou à l'établissement signataire de la convention.

Salariés d'établissement : Formation continue / Plan de formation

- Informez votre employeur de votre souhait de participer à la formation
- Demandez au Responsable Formation de votre établissement de nous adresser le bulletin de demande de convention de formation professionnelle ci-jointe.
- Dès réception de ce document, nous adresserons la convention de formation en double exemplaire à votre employeur.
- L'inscription sera définitive au retour à L'Ecole de la Voix de l'exemplaire signé par l'employeur.

Bénéficiaires de CIF (Congé individuel de Formation) ou de CFP (Congé de formation professionnelle)

- Informez votre employeur de votre projet de formation
- Demandez à l'organisme financeur dont dépend votre établissement un dossier de demande de prise en charge
- Adressez nous le volet à remplir par L'Ecole de la Voix. Nous vous le retournerons complété et accompagné du programme de formation et du devis du coût de la formation
- Adressez le dossier complet à l'organisme financeur qui vous notifiera sa décision par écrit.

Demandeurs d'emploi

Renseignez vous auprès du "Pôle emploi", sur les possibilités de prises en charge de votre projet de formation : AIE (aide individuelle à la formation du Pole emploi) ; (Région, Conseils généraux, Fondations...).

Particuliers à titre individuel

Adressez nous votre bulletin-contrat d'inscription individuelle ci-joint accompagné d'un chèque de 540€ à l'ordre de L'Ecole de la Voix Odile Wieder, à titre d'arrhes. Le solde de la formation est à régler à l'issue de la 1^{ère} session, soit comptant avec une remise de 5% soit par 24 virements (ou dépôt chèques) de 360€ à partir de janvier 2020.

MODALITES

Nous accordons une importance particulière et personnalisée à l'accueil de nos stagiaires.

A la réception de votre inscription, nous vous adressons un courrier personnalisé ou un message e-mail confirmant votre inscription (accusé réception de vos arrhes). Prenez soin lors de votre inscription de nous signaler les indications sur votre santé, que vous jugerez utiles pour rester en conformité avec nos critères de qualité pédagogique.

UN MOIS AVANT LE DÉBUT DE VOTRE FORMATION ET A CHAQUE SESSION

Nous vous adressons par courrier ou par mail un dossier complet de renseignements pratiques : Nom du formateur, rappel des dates et des horaires, précision sur le lieu de la formation avec plan d'accès et moyens de transport. Hébergement et restauration possible au lieu d'accueil. A réserver directement au Centre Jean XXIII dès votre inscription. (voir page 19). L'équipement à prévoir (tenue vestimentaire adaptée, accessoires, cahier de notes) et toutes informations utiles pour préparer votre session. A noter : les déjeuners sont libres, ils peuvent être pris isolément ou en commun, sur le lieu même du stage ou dans des restaurants de votre choix.

EN DEBUT DE FORMATION

Dès votre arrivée, la responsable de l'Ecole de la Voix, vous accueille et vous fournit toutes les informations nécessaires pour que votre séjour se déroule dans les meilleures conditions (rappel des horaires, règlement intérieur, restaurants et loisirs possibles et tous renseignements utiles).

TOUT AU LONG DE VOTRE FORMATION

La formatrice/ le formateur vous accueille, la responsable de l'Ecole de la Voix est présente régulièrement pour répondre à vos questions et échanger avec vous, le comité pédagogique vous suit individuellement pendant votre parcours.

DES PARTICIPANTS TOUJOURS JOIGNABLES

En cas de besoin, toutes les dispositions sont prises pour que les stagiaires restent joignables.

LES DOCUMENTS PEDAGOGIQUES

1/ Vous recevrez lors de chaque session, une documentation pédagogique conçue et régulièrement mise à jour et enrichie par nos formateurs. Elle constitue un support utilisé pendant la formation et aussi un véritable outil de travail post session
2/ Différents documents administratifs vous seront communiqués : un mois avant votre formation, et également en début de session : Formulaires d'auto évaluation, bilan de session ; suivi de session et feuille de présence.

ATTESTATION DE FORMATION

A la fin de chaque session, il vous sera remis une attestation de formation co-signée par la direction et le formateur. Si vous venez dans le cadre de la formation continue, votre employeur reçoit lui aussi directement une attestation de votre présence à la formation.

BULLETIN-CONTRAT D'INSCRIPTION POUR LES INDIVIDUELS DE FORMATION PROFESSIONNELLE.

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

**1. L'ÉCOLE DE LA VOIX. Odile Wieder
enregistrée sous le n° 82 74 02706 74
siret : 432 744 969 00028
siège social : 36, rue des jardins. 74000 ANNECY**



et d'autre part :

2.
Nom : Prénom :
dit "le stagiaire"

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Mobile :

email :

Date de naissance : Profession :

OBJET DE L'ACTION DE FORMATION :

L'école de la voix propose la formation de Formateur en Expression vocale sur une période du 13 janvier 2020 au 5 décembre 2021 sur 17 sessions de 2 à 5 jours selon programme défini.

Frais pédagogiques : au comptant 9 180€ TTC (-5%)

- Mon dossier de candidature a été validé, suite à l'envoi de mon CV et de ma lettre de motivation.
- Je m'inscris à la formation de formateur en expression vocale et je reconnais avoir pris connaissance du programme de la formation.
- Je verse un chèque de 540€ d'arrhes, le solde sera réglé lors de la 1^{ère} session.
Remboursement des arrhes si annulation un mois avant le début de la formation. Au delà de ce délai, les arrhes seront conservées.
- au comptant (-5%) en 24 virements (ou dépôt chèques) de 360€ à partir de janvier 2020.

Fait à

Date :

Signature



BULLETIN DE DEMANDE DE CONVENTION DE FORMATION PERMANENTE

Dès réception de ce bulletin, nous vous adresserons une convention de formation à nous retourner signée pour confirmer l'inscription



STAGIAIRE

M. Mme Mlle

NOM : Prénom :
dit "le stagiaire"

Adresse Personnelle

Code Postal : Ville

E-mail.....

Tél. Mobile

Date de naissance.....

Fonction dans l'entreprise.....

Souhaite participer à la formation certifiante et professionnelle de Formateur en Expression vocale se déroulant en 17 sessions de 2 à 5 jours, selon programme défini, soit **du 13 janvier 2020 au 5 décembre 2021 au Centre Jean XXIII- 10 chemin du Bray - 74940 ANNECY LE VIEUX.**

Durée de la formation : 68 jours / 7h jour : 476h + 10 h stage d'observation

Frais pédagogiques : 12 240 € TTC

Etablissement.....

NOM ou raison sociale.....

Service.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Nom du responsable de la formation.....

Tel..... Fax.....

Email.....

Fait à..... Date.....

Signature du responsable de l'établissement

Cachet de l'établissement (obligatoire)





FORMATION VOCALE VOIX PARLÉE VOIX CHANTÉE

ANNECY 2019/2020

du 7 décembre 2019 au 5 avril 2020

Un cycle de 5 week-ends
animé par ODILE WIEDER

SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA FORMATION.....	24
PROGRAMME.....	25
MODALITES D'INSCRIPTION.....	26
BULLETIN-CONTRAT D'INSCRIPTION POUR LES INDIVIDUELS DE FORMATION PROFESSIONNELLE.....	28
BULLETIN DE DEMANDE DE CONVENTION DE FORMATION PERMANENTE.....	29
RÈGLEMENT INTÉRIEUR.....	30-31



PRESENTATION

ANNECY 2019/2020 du 7 décembre 2019 au 5 avril 2020

Un cycle de 5 week-ends
animé par ODILE WIEDER

LA VOIX "INSTRUMENT RELATIONNEL, INSTRUMENT PROFESSIONNEL"

Pendant cette formation, je vous invite à considérer le travail de la voix dans une démarche professionnelle, en vous donnant les éléments nécessaires à une meilleure intégration de cette pratique dans votre vie quotidienne.

La voix représente une fonction neuro-musculaire complexe qui met en jeu le corps dans sa totalité.

La voix est une énergie vitale qui trouve sa source dans un élan intérieur lié aux émotions fondamentales.

La voix est un message sonore qui se diffuse dans l'espace et produit un impact sur l'auditeur.

De ce fait, elle est un élément important de la relation.

- Unique, la voix reflète la personnalité, l'histoire de chacun. Elle révèle les états de vitalité ou de fatigue, de joie ou de tension.
- Plus qu'un son, elle devient support du langage, exprime la pensée, on se présente, on s'exprime, on influe sur autrui avec sa voix.
- Le chant est le prolongement de la voix parlée. Avant d'être un moyen d'expression, il est source d'énergie, moyen d'incarnation et d'harmonisation de soi.
- Travailler sa voix implique une participation de tout le corps.
- Tel un instrument de musique, il s'agit d'apprendre à l'accorder, de prendre conscience de son fonctionnement et aussi de son potentiel souvent inexploré, d'en découvrir les différents plans, intellectuels, émotionnels et corporels. La technique est nécessaire car l'instrument est complexe sensible et fragile. L'acte vocal requiert un réel engagement de soi.

Mon enseignement est le fruit de plus de 35 années d'expérience de la pédagogie vocale auprès d'un public varié :

- **Pour la voix parlée** : Comédiens, conteurs, orateurs, managers, commerciaux, conférenciers, orthophonistes, thérapeutes, éducateurs...
- **Pour la voix chantée** : chanteurs amateurs et professionnels, choristes, chefs de chœur, professeurs de musique..
- **Dans différents cadres** : Dans différentes structures que j'ai créées : plus particulièrement l'Association A.V.E.C, les Ateliers chant d'annecy, le Centre "au grand air", l'Ecole de la Voix... et également en privé : en séances individuelles, coaching, ateliers collectifs, stages , et sur demande dans des structures variées : compagnies "théâtre" et "conte", associations, entreprises, centre de stages (notamment Centre Existence de 2007 à 2016), et plus particulièrement depuis 1988 au centre de Formation Professionnelle Artec à Paris et Montpellier où j'interviens pour la formation de formateurs initialement dans le cursus communication, et actuellement dans le cursus "Art thérapie" agréé par l'Etat.

Odile Wieder





PROGRAMME

FORMATION PROFESSIONNELLE VOIX PARLÉE - VOIX CHANTÉE - ANNECY 2019/2020

Répartie sur 5 week-ends, avec travail personnel demandé entre les sessions.

Dans cette formation, je vous propose à la fois d'aborder la voix dans toutes ses dimensions et plus individuellement de cibler et d'approfondir un aspect de la voix qui vous intéresse ou vous questionne plus précisément.

Entre chaque week end, je vous demanderai de faire un travail personnel en ce sens :

Bilan du week-end, auto évaluation, conseils, pistes de travail et présentation d'un travail personnel, jalonneront votre formation. Tous ces éléments vous permettront une bonne intégration du travail proposé.

STRUCTURE DE LA FORMATION

GENERAL :

- Apports théoriques liés à la pratique.
- Exercices : collectifs, en duo, en trio, en solo.
- Mise en situation, dans la prise de parole, dans le chant.
- Partage du vécu.
- Prise de notes.

TRAVAIL EVOLUTIF AU FIL DES WEEK-ENDS :

- Mise en disponibilité de soi.
- Détente. Mise en mouvement : corps, souffle, son, voix.
- Multiples propositions pour stimuler et développer son écoute.
- Yoga du son. Le corps instrument vibrant par le chant des voyelles.
- La respiration : étude et exercices pratiques.
- Dynamique corporelle et vocale.
- Les vocalises de la Psychophonie en lien avec le corps.
- Ouverture de la voix, enrichissement du timbre et de l'expression.
- technique vocale, exercices vocaux, à la fois techniques et ludiques.

- Application sur des textes et chants, personnels et proposés.
- Créativité : improvisations, expressivité.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître, explorer, enrichir sa voix parlée et chantée.
- Découvrir le fonctionnement du corps "instrument de la voix" dans toutes ses dimensions.
- Apprendre à observer les différentes fonctions, intellectuelles, émotionnelles et motrices qui sont mobilisées dans le travail de la voix.
- Développer son écoute dans toutes les directions.
- Connaître ses possibilités vocales, points forts, points faibles.
- Expérimenter les potentialités de la voix, la liberté d'émission, la fluidité du geste vocal, dans la parole et dans le chant.
- Apprendre à poser sa voix, pour l'utiliser sans fatigue et de manière expressive.
- Captiver son interlocuteur, trouver le mot juste, être entendu.
- Stabiliser son émotivité.
- Développer aisance, présence et confiance en soi face à l'autre et à un public.

CONTENU ET MÉTHODE

Apports théoriques liés à la pratique :

- Mise en disponibilité de soi. Détente, ouvertures, assouplissements.
- Accordage du corps (« instrument de la voix »). écoute, travail sensoriel et vibratoire, détente, dynamique.
- Notions de base de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil vocal : points fondamentaux de la statique du corps, mécanismes vibratoires des cordes vocales, étendue vocale et registres vocaux.
- Etude détaillée de la respiration pour la voix parlée, et pour la voix chantée.
- Prise de parole : les 4 mécanismes du langage selon la technesthésie. (technê : savoir-faire) (aïsthésis : sensation).
- Exploration de l'étendue de chaque voix et de sa tessiture.
- Technique vocale sur tous les paramètres de la voix : tessiture, résonances, timbre, étendue, hauteur, intensité, débit, articulation modulation, expression.
- Bilan vocal individualisé sur tous les paramètres de la voix, parlée et chantée.
- Pose de voix, vocalises, exercices vocaux, en groupe en duo en aparté.
- Expression : Travail sur des textes et/ ou chants personnels, et improvisations corporelles et vocales
- Mises en situation et analyse de l'expérimentation.



MODALITES D'INSCRIPTION

CALENDRIER

Les sessions se déroulent sur **5 week-ends du 7 décembre 2019 au 12 avril 2020.**

Le samedi de 13h à 20h et le dimanche de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. soit 14h d'enseignement par week-end :

- 7 et 8 décembre 2019
- 18 et 19 janvier 2020
- 15 et 16 février 2020
- 7 et 8 mars 2020
- 4 et 5 avril 2020

LIEU

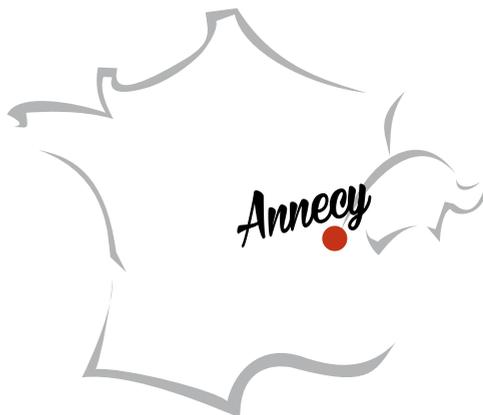
Centre Jean XXIII
10 chemin du Bray
74940 ANNECY LE VIEUX

Tél. 04 50 23 13 72 - site : centrejean23.com
Le Centre Jean XXIII bénéficie d'une vue panoramique sur le lac d'Annecy et sur le massif des Bauges. Entouré d'un parc arboré de 2 ha, entièrement clos et à l'abri du bruit de la ville.

HÉBERGEMENT ET REPAS

Les stagiaires qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un hébergement et des repas au Centre Jean XXIII qui dispose de 73 chambres, à 1, 2 ou 3 personnes entièrement rénovées, toutes équipées de salles de bains privatives, avec douche et WC.

Les réservations se font directement auprès du Centre Jean XXIII.



SÉLECTION DES PARTICIPANTS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

Maximum de participants : 12 personnes
Pré requis / Tout public adulte

TARIFS

Tarif référentiel :

Établissements entreprises, formation continue des salariés, Afdas (intermittents), congés individuels de formation (CIF) et droit individuel de formation (DIF) : 1500€/150€/jour

Tarif préférentiel :

Formation professionnelle des particuliers : 1100€/110€/jour
Possibilité de régler en plusieurs mensualités (voir ci-après)



INSCRIPTIONS

L'Ecole de la voix est enregistrée sous le n° 82 74 02706 74 auprès du préfet de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Elle est référencée au data-dock, et certifiée par LRQA (décret qualité référencé CNEFOP). Prise en charge possible par des organismes de financement.

Avant toute inscription, le programme détaillé de l'action de formation sera adressé au stagiaire et/ou à l'établissement signataire de la convention.

Salariés d'établissement : Formation continue, plan de formation professionnelle

- Informez votre employeur de votre souhait de participer à la formation.
- Demandez au Responsable Formation de votre établissement de nous adresser le bulletin de demande de convention de formation permanente ci-joint. Dès réception de ce document, nous adresserons la convention de formation en double exemplaire à votre employeur.
- L'inscription sera définitive au retour à L'Ecole de la Voix de l'exemplaire signé par l'employeur.

Bénéficiaires de CIF (Congé individuel de formation) ou de CFP (Congé de formation professionnelle)

- Informez votre employeur de votre projet de formation.
- Demandez à l'organisme financier dont dépend votre établissement un dossier de demande de prise en charge.
- Adressez-nous le volet à remplir par L'Ecole de la Voix. Nous vous le retournerons complété et accompagné du programme de formation et du devis du coût de la formation.
- Adressez le dossier complet à l'organisme financier qui vous notifiera sa décision par écrit.

Demandeurs d'emploi

Projet de formation AIF (aide individuelle à la formation du Pôle emploi (Région, Conseils généraux, Fondations...)).

Particuliers à titre individuel

Adressez-nous votre bulletin-contrat d'inscription individuelle ci-joint accompagné d'un chèque de 200€ à l'ordre d'Odile Wieder, à titre d'arrhes.

Le solde de la formation est à régler à l'issue de la 1^{ère} session, soit comptant avec une remise de 5% soit par virement ou dépôt de 5 chèques de 180€ qui seront encaissés le 5 de chaque mois à partir de décembre 2019.

MODALITES

Nous accordons une importance particulière et personnalisée à l'accueil de nos stagiaires. A la réception de votre inscription, nous vous adressons un courrier personnalisé ou un message e-mail confirmant votre inscription (accusé réception de vos arrhes). Prenez soin lors de votre inscription de nous signaler les indications sur votre santé, que vous jugerez utiles pour rester en conformité avec nos critères de qualité pédagogique.

UN MOIS AVANT LE DÉBUT DE VOTRE FORMATION ET AVANT CHAQUE WEEK-END

Nous vous adressons une convocation par mail en vous indiquant tous renseignements utiles pour préparer votre week-end.

A noter : les déjeuners sont libres, ils peuvent être pris isolément ou en commun, sur le lieu même du stage ou dans des restaurants de votre choix.

EN DEBUT DE FORMATION

Dès votre arrivée, la formatrice vous accueille et vous fournit toutes les informations nécessaires pour que votre week-end se déroule dans les meilleures conditions (rappel des horaires, règlement intérieur, restaurants et loisirs possibles ..)

TOUT AU LONG DE VOTRE FORMATION

La formatrice vous accueille, et en dehors des week end de formation est disponible pour répondre à vos questions et échanger avec vous.

DES PARTICIPANTS TOUJOURS JOIGNABLES

En cas de besoin, toutes les dispositions sont prises pour que les stagiaires restent joignables.

LES DOCUMENTS PEDAGOGIQUES

1/ Vous recevrez en début de formation une documentation pédagogique, qui sera enrichie à chaque week-end du déroulé des exercices proposés.

2/ Différents documents administratifs vous seront communiqués : un mois avant votre formation, et également en début de session : Questionnaire d'entrée. Formulaires d'auto évaluation, et feuille de présence.

ATTESTATION DE FORMATION

A la fin de la formation, il vous sera remis une attestation de formation. Si vous venez dans le cadre de la formation continue, votre employeur reçoit lui aussi directement une attestation de votre présence à la formation.

BULLETIN-CONTRAT D'INSCRIPTION POUR LES INDIVIDUELS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

1. L'ÉCOLE DE LA VOIX. Odile Wieder
enregistrée sous le n° 82 74 02706 74
siret : 432 744 969 00028
siège social : 36, rue des jardins. 74000 ANNECY

et d'autre part :

2.
Nom : Prénom :
dit "le stagiaire"

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Mobile :

email :

Date de naissance : Profession :

OBJET DE L'ACTION DE FORMATION :

**L'école de la voix propose la formation vocale sur une période de 5 week-ends
du 7 décembre 2019 au 5 avril 2020.**

Je m'inscris à la formation vocale et reconnais avoir pris connaissance du programme de la formation.
Coût total de la formation : 1100€/110€/jour

Je verse un chèque de 200€. Le solde sera réglé lors du 1^{er} week-end.

au comptant (-5%)

en 5 mensualités de 180€

Fait à

Date :

Signature

BULLETIN DE DEMANDE DE CONVENTION DE FORMATION PERMANENTE



STAGIAIRE

M. Mme Mlle Nom : Prénom :
dit "le stagiaire"

Adresse :

Code postal : Ville :

email :

Tel. : Mobile :

Date de naissance :

Fonction dans l'entreprise :

Souhaite participer à **la formation vocale professionnelle** se déroulant en 5 week-ends selon le programme défini, soit **du 7 décembre 2019 au 5 avril 2020.**

- Durée de la formation : 10 jours / 7h jour : 70h d'observation
- Frais pédagogiques : 1500€/150€/jour
- Tarif Hôtellerie

ETABLISSEMENT

Nom ou Raison sociale :

Service.....

Adresse :

Code postal : Ville :

Nom du responsable de la formation

email :

Tel. : Fax :

Fait à

Date :

Signature du responsable de l'établissement

Cachet de l'établissement (obligatoire)



REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE DE LA VOIX

Les articles formulés ci-dessous répondent à l'obligation d'informer le stagiaire du Règlement Intérieur propre à L'Ecole de la Voix, Conformément aux dispositions des articles L. 6352-3, L 6352-4 et R 6352-15 du Code du travail. Mais bien plus que de simples consignes, ces conseils, renseignements et recommandations vont faciliter votre apprentissage et votre séjour pendant la formation.

1. LES HORAIRES

Les heures de début de stage doivent impérativement être respectées.

Pour la Formation de Formateur en Expression vocale :

Le lundi : accueil à partir de 8h 30 . Début de la session : 9h
Le dernier jour, départ à 16h

Les horaires s'organisent sur la base de 35h/semaine.

Pour les sessions plus courtes, la base est de 7h/Jour

Pour la Formation vocale "voix parlée, voix chantée"

Le samedi de 13h à 20h

Le dimanche de 9h à 12h 30 et de 14h à 17h30

Il est demandé à tous les stagiaires d'arriver 10mn avant le début des cours.

En cas de perturbation du déroulement de la session de formation ou de sa durée pour cas de force majeure (grève des transports, intempéries, maladie du formateur...) L'Ecole de la Voix se réserve le droit d'annuler le stage et de le reporter à une date ultérieure.

Secrétariat tel : **06 18 08 66 00** (message ou sms)

mail : odile.wieder@wanadoo.fr

2. ABSENCES

Les impératifs qui, en fonction des horaires de transport, obligerait des stagiaires, soit à arriver plus tard le premier jour, soit à partir plus tôt le dernier jour, doivent être signalés à notre secrétariat avant le stage, ou au plus tard, le premier jour du stage.

Dans le cas où un stagiaire doit s'absenter ou demander un départ anticipé, il est prié de signer une décharge de "responsabilité assurances" sur le formulaire remis par son formateur.

3. ELECTION D'UN DELEGUE DE STAGES

Afin de permettre au groupe d'améliorer la dynamique de fonctionnement et d'être en liaison constante avec

la responsable de L'Ecole de la Voix, les stagiaires procèdent à l'élection d'un "délégué" de stage dès le début de la session et pour toute sa durée.

Ce délégué est chargé de l'interface entre les stagiaires, le formateur, et la direction.

4. RESPONSABILITE GENERALE

Odile Wieder est la Conceptrice et Directrice de l'Ecole de la Voix. Elle en assure également le secrétariat. Elle anime également la FORMATION VOCALE "voix parlée, voix chantée". Elle est à disposition des stagiaires et des formateurs, sur rendez-vous par téléphone : 06 18 08 66 00 ou par mail : odile.wieder@wanadoo.fr

MODALITÉS DES SESSIONS

La fiche d'émargement est à signer à chaque demi-journée. En fin de session, dans le souci d'améliorer sa formation, l'Ecole de la voix vous convie à exprimer par l'intermédiaire de la fiche "Bilan de session", votre avis sur la qualité pédagogique, administrative et matérielle de la session.

Vous participerez aussi à un suivi entre les sessions, une évaluation des acquis et des compétences développées.

Un bilan à dominante pédagogique, se poursuit entre vous et l'enseignant. Il sera l'occasion d'établir un bilan des acquis d'expériences professionnelles et de répondre éventuellement à vos dernières questions.

5. REGLES ET PEDAGOGIE

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée et d'obtenir la qualification à laquelle elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation d'un niveau de connaissance en tant que pré-requis décrit dans le catalogue/site de L'Ecole de la Voix.

Pour des raisons pédagogiques, chaque participant doit s'inscrire sur la formation dans la globalité du cycle. Nous demandons donc à chaque personne de s'engager, à la condition qu'elle soit disponible, sur l'ensemble de la formation.

En cas d'impossibilité majeure de suivre une session, il est proposé au stagiaire de la rattraper à la promotion suivante.

Au cas où l'effectif ne serait pas rempli :

- L'Ecole de la voix se réserve la possibilité d'accueillir de nouveaux stagiaires en cours de formation, à condition qu'ils s'engagent à suivre la formation dans sa totalité en la terminant sur la promotion suivante.
- Certains anciens élèves de l'Ecole de la Voix pourront aussi éventuellement participer à une ou plusieurs sessions.

Dès leur inscription à la formation, les stagiaires confirment leur adhésion et leur participation au programme et exercices proposés.

En cas de difficulté particulière ou de refus de participation, ils devront en référer au formateur en privé, qui jugera de la conduite à suivre, pour garantir la cohésion du groupe et le bon déroulement du programme.

L'Ecole de la Voix, invite chaque participant à un respect des règles et à un comportement respectueux vis à vis de l'encadrement et des stagiaires, pendant et en dehors des séances de travail.

Le stagiaire devra respecter les horaires et les temps de pause.

A l'issue de sa formation, en fonction des critères définis dans le programme, le stagiaire se verra attribué :

POUR LA FORMATION DE FORMATEUR EN EXPRESSION VOCALE

- **Un diplôme de formateur en Expression vocale.**

POUR LA FORMATION VOCALE "voix parlée, voix chantée"

- **Une certificat de participation.**

Les certificats délivrés par L'Ecole de la Voix sont strictement privés et n'autorisent pas leur titulaire à exercer en contrevenant aux lois en vigueur dans notre pays.

Les objectifs, la méthode pédagogique, le programme détaillé, les moyens matériels et pédagogiques, les pré-requis, les procédures des évaluations et des validations figurent dans le descriptif de formation contenu dans le catalogue de L'Ecole de la Voix, dont le stagiaire a pris connaissance avant son inscription.

L'ensemble des cours, textes rédigés par L'Ecole de la Voix qui sont mis à disposition des stagiaires sous forme de documentation pédagogique sont protégés par le droit à la propriété intellectuelle et ne peuvent être repris ou modifiés en dehors d'une utilisation privée sans autorisation de L'Ecole de la Voix.

6. L'HEBERGEMENT - LES REPAS

Il est proposé un hébergement en résidence dans le lieu où se déroule la formation, en pension complète, demi-pension selon les modalités indiquées dans le catalogue/site de L'Ecole de la Voix.

Les stagiaires réservent directement leur hébergement et repas auprès du lieu d'accueil s'ils le souhaitent. L'Ecole de la Voix n'engage aucunement sa responsabilité sur l'hébergement et les repas.

7. HYGIENE ET MATERIEL

Veillez respecter les consignes élémentaires de propreté. Il est demandé d'éviter les chaussures de ville dans la salle de travail. Privilégiez chaussons ou grosses chaussettes.

8. ETHIQUE – LITIGES ET SANCTIONS

Tout manquement au règlement intérieur fera l'objet d'un rappel à l'ordre verbal ou d'un avertissement par le responsable de L'Ecole de la Voix ou son représentant, en tant que sanction qui n'aurait pas d'incidence immédiate sur la présence de stagiaire pour la suite de la formation.

Mais lorsqu'il serait envisagé de prendre une sanction beaucoup plus grave entraînant alors l'exclusion du stagiaire de la formation, la responsable de L'Ecole de la Voix, ou son représentant convoque le stagiaire par lettre remise à l'intéressé pour un entretien avec une "commission paritaire". Celle-ci sera composée du représentant administratif de L'Ecole de la Voix, du ou des formateurs, du délégué de stage, d'un autre stagiaire choisi par L'Ecole de la Voix, et d'une autre personne choisie dans la formation, par le stagiaire.

9. SECURITE

En cas d'accident d'ordre bénin, une armoire à pharmacie est à votre disposition à l'enclos Rey.

Pour des situations plus graves, contactez :

- Les pompiers au 18
- La police au 17
- Le samu au 15

10. REGLES DIVERSES

- Chacun doit adopter, dans le déroulement d'un stage, une tenue et un comportement qui respectent la dignité individuelle de tous.
- Tout accident corporel doit immédiatement être signalé par le formateur au responsable de la formation.
- Chaque stagiaire doit assumer la prise en charge de son assurance "responsabilité civile" pendant la durée du stage.
- Les stagiaires sont responsables de leurs objets personnels, des nuisances et dégradations qu'ils pourraient causer aux locaux, matériels et autres.
- Les téléphones portables doivent être éteints pour éviter les dérangements durant les heures de cours.
- Les stagiaires devront s'interdire d'introduire dans les bâtiments toute personne étrangère sans accord préalable du responsable du lieu et de la direction.
- Chaque stagiaire s'engage à ne pas communiquer à qui que ce soit les coordonnées et renseignements personnels des autres stagiaires ou des formateurs, et n'utiliser la fiche des adresses que dans un but privé hors de tout usage commercial ou publicitaire après la formation sans limitation de durée.
- Les photos prises pendant le stage ne pourront en aucun cas être utilisées à des fins commerciales ou publicitaires sans l'accord écrit de chaque stagiaire figurant.
- Les enregistrements des séances sont autorisés, ils doivent rester confidentiels, et ne peuvent en aucun cas être partagés ou diffusés à des tiers en dehors de la formation.
- En cas de force majeure, et selon ses possibilités, L'Ecole de la Voix s'engage à remplacer un formateur qui ne pourrait assurer sa prestation par un autre formateur de valeur pédagogique équivalente.

L'adhésion par le stagiaire au présent règlement intérieur entérine son inscription à la formation.



L'ECOLE DE LA VOIX - Odile Wieder

Organisme de Formation professionnelle certifiante
siret : 432 744 969 00028

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 74 02706 74
Auprès du Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

36, rue des jardins - 74000 ANNECY

odile.wieder@wanadoo.fr

Tél : 04 50 52 08 00 / 06 18 08 66 00

www.lecoledelavoix.com

Organisme référencé
dans le Datadock



L'Ecole de la Voix a été évaluée
et certifiée par LRQA.
Organisme référencé au CNEFOP